

**COMMUNE DE MINIAC-MORVAN  
PLACE DE LA MAIRIE  
35540 MINIAC-MORVAN**

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## **REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté municipal en date du 10 avril 2017, Monsieur Le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

- **la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme.**

**L'enquête se déroulera en mairie du 12 mai 2017 au 16 juin 2017 à 17 h.**

Madame Annick LIVERNEAUX a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Charles BOUGERIE en qualité de commissaire suppléant par le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Miniac-Morvan et consultables du 12 mai 2017 au 16 juin 2017 inclus, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 09 h à 12 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit (courrier ou mail) au Commissaire-Enquêteur à la mairie de Miniac-Morvan.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Miniac-Morvan :

JOURS	HEURES
<b>vendredi 12 mai 2017</b>	<b>08 h 30 à 12 h</b>
<b>samedi 20 mai 2017</b>	<b>09 h 00 à 12 h</b>
<b>mercredi 31 mai 2017</b>	<b>13 h 30 à 17h</b>
<b>jeudi 08 juin 2017</b>	<b>08 h 30 à 12 h</b>
<b>vendredi 16 juin 2017</b>	<b>13 h 30 à 17 h</b>

Au terme de l'enquête, il disposera de 30 jours pour émettre un avis motivé et remettre au Maire un rapport circonstancié. Son avis et l'ensemble du dossier seront soumis au Conseil Municipal auquel il appartiendra de délibérer pour approbation du plan local d'urbanisme.

**Fait à Miniac-Morvan, le 14 avril 2017**  
**Le Maire, M. Dominique LOUVEL**

